



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 19 août 2025

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 6 août 2025 et le 19 août 2025 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- [Révision du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Sauxillanges \(63\)](#)
- [Création d'une unité de traitement de déchets dangereux et extension d'une installation de transit/regroupement de déchets dangereux sur la commune de Péronnas \(01\)](#)
- [Création de la zone d'aménagement concerté \(Zac\) pour le renouvellement urbain du quartier de La Gauthière sur la commune de Clermont-Ferrand \(63\)](#)
- [Plantation de vignes sur la commune de Larnage \(26\)](#)
- [Poursuite de l'exploitation et extension d'une carrière alluvionnaire sur la commune de Lempdes-sur-Allagnon \(43\)](#)
- [Aménagement du Quartier des Pistes sur la commune de Clermont-Ferrand \(63\)](#)

AVIS CONFORMES DÉLIBÉRÉS

- [Modification n°1 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Duerne \(69\)](#)
- [Révision allégée du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Duerne \(69\)](#)
- [Modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Riom-ès-Montagnes \(15\)](#)

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- [Modification n°1 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Succieu \(38\)](#)
- [Modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Bessey \(42\)](#)
- [Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Gannat \(03\)](#)
- [Modification n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal \(PLUi\) du territoire de l'ancienne communauté de communes de la Semine \(74\)](#)
- [Modification n°1 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de la commune de Besaye \(26\)](#)
- [Modification n°2 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de Villars-les-Dombes \(01\)](#)
- [Modification simplifiée n°9 du plan local d'urbanisme \(PLU\) de Saint-Paulien \(43\)](#)
- [Modification simplifiée du plan local d'urbanisme \(PLU\) de Saint-Jean de Maurienne \(73\)](#)

DÉCISIONS DÉLIBÉRÉES

- [Révision du zonage d'assainissement des eaux usées \(ZAEU\) et l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales \(ZAEP\) de la commune de Pouilly-les-Feurs \(42\)](#)
- [Actualisation des zonages d'assainissement des eaux usées \(ZAEU\) des communes d'Anzat-le-Luguet, Parentignat, Saint-Étienne-sur-Usson, Saint-Jean-en-Val \(63\)](#)
- [Mise à jour des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales \(ZAEU/ZAEP\) de la commune de Colombier-le-Jeune \(07\)](#)
- [Révision du zonage d'assainissement des eaux usées \(ZAEU\) de la commune de Thil \(01\)](#)
- [Révision du zonage d'assainissement des eaux usées \(ZAEU\) de la commune de Frans \(01\)](#)

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>